



**ÉTUDE D'IDENTIFICATION DES BARRIÈRES SYSTÉMIQUES ET INDIVIDUELLES À LA PARTICIPATION DES PARENTS DES MINORITÉS RACIALES ETHNOCULTURELLES FRANCOPHONES AUX CONSEILS D'ÉCOLES OU SUR DIVERS COMITÉS DANS LA RÉGION D'OTTAWA**



**PRÉPARÉ POUR**

**LE REGROUPEMENT ETHNOCULTUREL  
DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ONTARIO (REPFO)**

**PAR**

 **SOCIÉTÉ  
J.D. GABIKINI**  
CONSULTANTS EN GESTION  
MANAGEMENT CONSULTING

et soutenue financièrement par le Programme du multiculturalisme

**Canada**

**RAPPORT FINAL 2005**

## AVANT - PROPOS

Le Regroupement Ethnoculturel des Parents Francophones de l'Ontario (REPFO) tient à remercier la société J.D.GABIKINI, consultants en gestion ainsi que les directions des écoles de Marie-Curie, Gabriel-Roy, Trillium et Charlotte-Lemieux du conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et les écoles Terres de jeunes, St-François d'Assise et l'école Roger Saint-Denis du conseil des écoles catholique du Centre-Est.

Monsieur Jean-François Picher du CÉPÉO qui a travaillé de près avec la direction du REPFO et le consultant tout au long de ce projet. Les personnes, groupes de parents et organismes qui ont contribué directement ou indirectement au succès de cette recherche : les deux conseils scolaires francophones d'Ottawa qui ont appuyé le travail du consultant; les bénévoles qui ont donné de leur temps en aidant à l'organisation des groupes focus et à la planification des interviews, ainsi que les participants aux discussions des groupes focus.

Nous adressons des remerciements particuliers aux membres du comité de pilotage qui nous ont accordé de nombreuses heures de leur temps et qui ont travaillé sans relâche à l'orientation du projet.

Nos sincères remerciements s'adressent aussi au Programme du multiculturalisme du Patrimoine canadien pour son aide financière, ses appuis indéfectibles et suggestions tout au long de la réalisation de ce projet.

## **TABLE DE MATIÈRES**

1.	Sommaire .....	2
2.	Le mandat.....	6
3.	La méthodologie et les limites de cette recherche .....	6
4.	Contexte .....	7
5.	Système scolaire de langue française de l'Est de l'Ontario .....	7
5.1.	Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).....	7
5.1.1.	<i>Historique</i> .....	7
5.1.2.	<i>La mission</i> .....	8
5.1.3.	<i>La vision</i> .....	8
5.1.4.	<i>Structure du CEPEO</i> .....	8
5.2.	Le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE).....	9
5.2.1.	<i>Histoire</i> .....	9
5.2.2.	<i>Vision</i> .....	9
5.2.3.	<i>Mission</i> .....	9
5.2.4.	<i>L'organisation</i> .....	9
6.	Profil démographique des communautés ethnoculturelles d'Ottawa .....	10
6.1.	Population immigrante d'Ottawa.....	10
6.2.	Population immigrante francophone d'Ottawa.....	11
6.3.	Population des minorités visibles d'Ottawa .....	12
6.4.	Données sur l'immigration récente à Ottawa.....	14
7.	Effectifs d'élèves issus des communautés des minorités visibles dans des écoles identifiées 15	
8.	Résultats de la revue de littérature.....	16
8.1.	Implication parentale : Cas d'une étude à Toronto.....	16
	Obstacles identifiés à la participation des parents à Toronto.....	16
8.2.	Cas d'une étude au Québec.....	17
	Les causes.....	19
9.	Résultats d'entrevues avec les parents.....	19
10.	Analyse des données du sondage .....	23
11.	Les constats et conclusions.....	31
11.1.	Barrières et Obstacles observés dans cette étude.....	31
11.2.	Les recommandations .....	32
11.3.	Les pistes de mise en œuvre.....	33
12.	Bibliographie .....	35

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1-	Population immigrante totale selon la période d'immigration par quartier .....	12
Tableau 2-	Population immigrante totale selon la période d'immigration et la langue maternelle	13
Tableau 3 -	Population immigrante totale selon la période d'immigration et la première langue officielle parlée.....	13
Tableau 4 -	Population des minorités visibles .....	14
Tableau 5 -	Population totale selon les groupes de minorités visibles par quartier .....	15
Tableau 6 -	Compilation de données de sondage.....	26
Tableau 7 -	Pourcentage des données compilées .....	27
Tableau 8 –	Principales causes du manque de participation parentale.....	28
Tableau 9 -	Barrières et obstacles identifiés au niveau des écoles .....	28
Tableau 10 -	Barrières et obstacles identifiés au niveau communautaire.....	29
Tableau 11 -	Barrières et obstacles identifiés au niveau familial .....	29
Tableau 12 -	Barrières et obstacles identifiés au niveau individuel .....	30

Tableau 13 - Solutions envisageables au niveau des écoles .....	30
Tableau 14 - Solutions envisageables au niveau communautaire.....	31
Tableau 15 - Solutions envisageables au niveau familial.....	32
Tableau 16 - Solutions envisageables au niveau individuel.....	32

### **TABLE DES FIGURES**

Figure 1 - Groupes Minorités visibles à Ottawa 2001 .....	14
Figure 2-Récents Immigrants par lieu de naissance (1996-2001) .....	16
Figure 3-Récents Immigrants par lieu de naissance (1991-1995) .....	16
Figure 4 - Données recueillies des Écoles du Conseil des Écoles catholiques du Centre-Est.....	17
Figure 5 - Données recueillies des Écoles du Conseil des Écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).....	17
Figure 6 - Principales causes du manque de participation parentale .....	28
Figure 7 - Barrières et obstacles identifiés au niveau des écoles .....	29
Figure 8 - Barrières et obstacles identifiés au niveau communautaire .....	29
Figure 9 - Barrières et obstacles identifiés au niveau familial .....	30
Figure 10 - Barrières et obstacles identifiés au niveau individuel .....	30
Figure 11 - Solutions envisageables au niveau des écoles .....	31
Figure 12 - Solutions envisageables au niveau communautaire.....	31
Figure 13 - Solutions envisageables au niveau familial .....	32
Figure 14 - Solutions envisageables au niveau individuel.....	32

## Sommaire

### Le mandat

Ce projet d'étude vise à identifier les barrières systémiques et individuelles à la participation des parents des communautés des minorités raciales et ethnoculturelles francophones aux Conseils d'écoles ou sur différents Comités dans la région d'Ottawa.

### La méthodologie

La méthodologie suivante a été adoptée pour réaliser ce mandat.

- La recension complète d'études pertinentes et des projets antérieurs.
- Une analyse des données statistiques dressant un portrait démographique de la population des communautés raciales et ethnoculturelles francophones.
- Une analyse de données (effectifs d'élèves issus des communautés des minorités visibles) recueillies du Conseil scolaire catholique de langue française du Centre-Est (3) et du Conseil des écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (5).
- Deux focus groupes en forme de rencontres communautaires publiques avec les parents pour répondre aux questions clés de l'étude (39 participants).
- Quatre cent douze (412) questionnaires scellés, répartis entre les écoles identifiées et, envoyés aux parents d'élèves.
- La tenue d'entrevues avec sept chefs de file communautaires pour approfondir la réflexion et vérifier certaines hypothèses.

### Le portrait démographique des minorités raciales et ethnoculturelles francophones d'Ottawa

En 2001, la ville d'Ottawa comptait 166 740 résidents nés à l'étranger, soit 22% du total de la population de la ville. De ce total d'immigrants, 11% sont âgés de 0 à 4ans, 27% de 5 à 19 ans et 62% de 19 ans et plus.

En considérant la variable première langue officielle parlée, nous observons que les francophones représentent 18% du total de la population de la ville d'Ottawa. De ce total des francophones, 15% sont

des immigrants (20 815 personnes parlant le français sur un total de 135 965).

À Ottawa, la population totale des minorités visibles s'élève également à 18% du total d'immigrants en 2001. Les dix principaux groupes minoritaires visibles à Ottawa sont les Noirs (25%), les Chinois (20%), les Asiatiques du sud (16%), les Arabes (15%), les Asiatiques du Sud-Est (6%), les Latino-Américains (5%), les habitants de l'Asie occidentale et les Philippins (4% chaque), les Japonais et les Coréens (1% chaque).

### Données statistiques recueillies des écoles du Conseil scolaire catholique de langue française du Centre-Est (CECLFCE) et du Conseil scolaire publique francophone de l'Est de l'Ontario (CEPEO)

Au CECLFCE, à l'École St-François d'Assise 42% du total des effectifs d'enfants inscrits sont ceux des communautés des minorités visibles; l'École Terre des Jeunes 36%; l'École Roger St-Denis en compte 11%.

Au CEPEO, l'école Le Trillium en compte 45%; École Marie Curie 96%; École Gabriel-Roy 89%; École Deslauriers 61% et École Charlotte-Lemieux 80%.

### Les constats et conclusions de l'étude

Les statistiques ci-dessus indiquent clairement l'existence de taux de plus en plus élevés d'enfants inscrits dans les écoles francophones de la région.

Cependant, les parents déclarent ne faire partie d'aucun Conseil d'école ni tout autre Comité.

Face à cette situation quelque peu contradictoire les parents reconnaissent qu'il y a un problème.

Les rencontres publiques ont été marquées par des réactions de mécontentement des parents face à ce que 70% d'entre eux ont qualifié «*d'absence d'engagement ferme des Conseils scolaires francophones*»

Cet état d'esprit, les parents l'ont exprimé en désignant les difficultés de communication avec certaines directions; l'absence quasi-généralisée d'enseignants et/ou d'employés de bureau issus des

communautés des minorités visibles au sein des structures scolaires.

Cette situation, selon les parents, entraîne son lot de difficultés supplémentaires aux enfants qui, à l'absence de la participation parentale effective s'ajoute le manque de modèle dans leur environnement scolaire immédiat.

Les parents pensent également que cet état de faits affecte leur sens d'appartenance à la communauté francophone et n'aide pas les directions d'écoles et les enseignants à comprendre la dimension culturelle des enfants et par conséquent, à gérer les relations parfois difficiles avec certains de ces enfants et à communiquer efficacement avec les parents.

Les données recueillies des focus groupes et du sondage révèlent des caractéristiques quasi-similaires : environ 81% des répondants sont des femmes contre seulement 19% d'hommes. De ces femmes, la plupart indique ensuite avoir une famille nombreuse avec des enfants en bas âge et sont monoparentales.

Fait marquant des résultats de l'analyse : les parents interrogés reconnaissent à 66% l'existence des Conseils d'écoles au sein de l'école de leurs enfants contre 3% qui ne le reconnaissent pas. Parmi les 66% des participants qui reconnaissent l'existence des Conseils d'écoles, 97% déclarent ne pas être membres de l'un de ces Conseils.

Autre indicateur intéressant, 25% des répondants déclarent n'avoir aucune idée de l'existence même des Conseils d'écoles ou d'autres Comités de parents.

Par ailleurs, 92% d'entre eux déclarent ne pas être membres du Conseil d'école de leurs enfants. Cependant, ils reconnaissent à 91% qu'une participation plus active du parent peut avoir un impact sur la réussite scolaire de l'enfant.

### **Obstacles et barrières**

Cette étude a permis d'identifier quelques barrières et obstacles à la participation parentale aux Conseils d'école ou sur différents Comités dans la région d'Ottawa.

- **Au niveau des écoles**

#### ***Le manque de temps***

62% des participants expliquent le manque de temps par un conflit horaire entre leurs heures de

travail et celles des rencontres des Conseils d'école ou d'autres Comités. Ces rencontres disent-ils, se tiennent d'habitude le soir pendant les jours ouvrables.

#### ***Le manque de représentativité au sein des structures dirigeantes***

Les répondants ont estimé que l'absence d'employés issus des communautés des minorités visibles au sein des différentes structures scolaires ne contribue pas au renforcement du sens d'appartenance et n'aide surtout pas les enfants.

#### ***Les difficultés de communication avec les directions d'écoles et les enseignants***

Les parents insistent sur le fait que la difficulté qu'ont les directions d'écoles et les enseignants à comprendre les différences culturelles, constitue, la principale entrave à une communication saine avec les parents.

À cela, ils ajoutent les commentaires parfois excessifs des enseignants et le manque d'ouverture de certaines directions d'écoles.

- **Au niveau communautaire**

#### ***La mauvaise communication***

Les organismes communautaires des parents ne sont pas assez outillés financièrement et professionnellement pour offrir des services adéquats de sensibilisation. Il n'y a pas de plan de communication qui permettrait une sensibilisation efficace, résumement-ils. La mauvaise communication constitue donc selon eux, le principal obstacle qui prive ceux-ci d'importantes informations sur le système d'éducation de l'Ontario.

- **Au niveau familial**

#### ***Les charges des mères monoparentales***

Représentants plus de 80% des participants à l'étude, les mères ont souligné les charges familiales et les difficultés reliées à leur situation de parent monoparental avec pour la plupart une famille nombreuse.

#### ***Les difficultés pour la garde d'enfants***

Ces mêmes mères ont déploré le manque de services de garde au cours des rencontres des Conseils d'écoles.

- **Au niveau individuel**

***Le faible niveau du français***

Le faible niveau du français constitue pour 13% des répondants à la question, la barrière qui freine leur participation comme parent. Certains participants ont ajouté que cette barrière a également un impact sur le suivi des enfants à domicile.

***Les difficultés en matière de transport***

Un autre obstacle non moindre concerne le transport des parents aux lieux des rencontres. Selon eux, la plupart des parents ne disposent pas de moyen privé de transport et trouvent difficile de prendre le transport public avec des enfants, parfois de très bas âge, pour aller aux rencontres.

**Les recommandations**

**Recommandation un:** Que les Conseils scolaires de langue française adoptent une stratégie proactive de rapprochement en renforçant la communication et la collaboration avec la communauté. Cette stratégie doit permettre aux parents de mieux comprendre les enjeux liés à leur participation et résoudre la question d'incompréhension qu'ont ces parents envers le système.

**Recommandation deux:** Que les Conseils scolaires de langue française adaptent les conditions et les heures des réunions pour accommoder les parents monoparentaux aux prises avec des problèmes de gardiennage et ceux qui ont des conflits d'horaires afin d'accroître la participation.

**Recommandation trois:** Que les Conseils scolaires de langue française investissent plus d'efforts et posent des gestes concrets dans les dossiers d'embauche d'enseignants et/ou d'employés de bureau des membres des minorités visibles francophones en établissant des collaborations plus étroites avec les organismes ethnoculturels de placement.

**Recommandation quatre:** Que les Conseils scolaires de langue française voient à la mise en place d'un programme d'éducation interculturelle pour enseignants et, en collaboration avec des partenaires communautaires, d'un programme adapté d'accueil et d'appui aux nouveaux arrivants.

**Recommandation cinq:** Que les organismes appropriés de la communauté voient au renforcement de la collaboration intra-

communautaire et développent des outils de sensibilisation pour pallier le manque d'informations des parents.

**Recommandation six:** Que les organismes appropriés de la communauté développent, en collaboration avec les institutions spécialisées, des outils d'actualisation linguistique en français (ALF), communication orale et écrite destinés aux parents ayant des connaissances limitées en français.

**Les pistes de mise en œuvre**

Pour amorcer la mise en œuvre des recommandations :

1. Les Conseils scolaires devront, conformément à leur règlement, établir des partenariats avec des organismes ethnoculturels des domaines de l'éducation, du placement et d'accueil des immigrants. L'Association des municipalités francophones de l'Ontario (AFMO) pourrait également être approchée pour voir à la mise en œuvre de programme adapté d'accueil et d'appui aux nouveaux arrivants.

De ces partenariats émergeront des comités de coordination et de suivi.

Compte tenu de ce qui précède, les Conseils doivent :

- être à l'affût des perceptions, des commentaires et des suggestions des parents;
  - maintenir vivante la réflexion des parents sur ce que l'on veut pour les élèves;
  - mettre en commun les préoccupations des parents et les partager avec les personnes concernées;
  - communiquer leurs avis aux parents sur tout ce qui les concerne;
  - soutenir les actions des organismes des parents qui militent pour un renforcement de la participation parentale.
2. Le Regroupement Ethnoculturel des Parents Francophones de l'Ontario (REPFO) envisage trois actions principales au cours des trois prochaines années:
    - Établir des liens étroits en vue de l'implantation des recommandations avec les organismes clés suivants:
      - le Conseil des écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO);
      - le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE);

- Parents Partenaires en Éducation;
- le ministère de l'éducation de l'Ontario;
- le ministère du Multiculturalisme;
- le ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada.
- Mettre en œuvre un plan de communication intra-communautaire visant à rejoindre le plus grand nombre de personnes membres des communautés des minorités visibles.
- Prévoir la tenue d'un colloque sur le système d'éducation en Ontario qui permettrait au plus grand nombre de personnes visées de se

rencontrer, de discuter et de mieux comprendre le fonctionnement du système. Ce colloque pourrait se solder par la mise en place d'un embryon d'une table de concertation des minorités visibles en éducation. Une table qui aura pour mission spécifique de faciliter et d'enrichir les relations entre les écoles et les communautés des minorités visibles.

## **La méthodologie et les limites de cette recherche**

### **2. Le mandat**

Le Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO) et ses partenaires nous ont accordé le mandat, tel que décrit dans l'appel d'offres.

Ce projet d'étude vise à identifier les barrières systémiques et individuelles à la participation des parents des minorités raciales et ethnoculturelles francophones aux Conseils scolaires ou sur différents Comités dans la région d'Ottawa.

Cette étude s'articule autour des points suivants :

- *Recueillir et analyser les données démographiques de la population des minorités visibles dans la région d'Ottawa.*
- *Recueillir et analyser les données en vue d'une analyse objective de la problématique de la participation parentale.*
- *Rechercher et déterminer les barrières systémiques et individuelles, cause du défaut de la participation parentale.*
- *Préparer un rapport comprenant des recommandations précises.*

### **3. La méthodologie et les limites de cette recherche**

Pour réaliser ce mandat, la démarche suivante a été adoptée :

- Une revue complète de la documentation pertinente. (Voir bibliographie en annexe)
- Une analyse démographique de la situation des communautés des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de la région d'Ottawa en utilisant les données du recensement de 2001 de Statistique Canada.
- Une analyse des données recueillies des Conseils des écoles Publiques et Catholiques.
- La tenue de deux rencontres (focus groupes) préliminaires publiques avec les parents pour répondre aux questions clés de recherche (39 participants).
- La préparation de quatre cent douze (412) questionnaires envoyés aux parents, dans des sacs d'élèves, après approbation par le comité de direction.
- La tenue d'une entrevue approfondie avec sept (7) chefs de file communautaires impliqués dans le dossier de l'éducation.
- La tenue de deux (2) entrevues avec des groupes cibles de parents afin de recueillir leurs rétroactions et suggestions face aux scénarios proposés et déterminer les meilleures options à la participation.

Des données quantitatives et qualitatives sont présentées dans cette étude afin de donner un portrait crédible de la problématique de la participation parentale dans des Conseils scolaires et sur différents comités.

La limite de cette recherche tient du fait qu'il ne nous a pas été possible de recueillir les données sur les effectifs d'employés (de direction, enseignants, personnel de bureau et de soutien) issus des communautés des minorités raciales et ethnoculturelles pour valider les perceptions (vraies ou fausses) sur l'absence de représentativité des membres de ces communautés au sein des structures des Conseils d'écoles francophones d'Ottawa. L'étude aurait également pu explorer la participation parentale à domicile et faire une analyse comparative pour mieux cerner les facteurs clés du manque ou d'incitation à la participation.

#### **4. Contexte**

Des défis connus auxquels font face les communautés des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de la région d'Ottawa, notamment, le chômage, la pauvreté et la délinquance juvénile, l'implication des parents dans la réussite scolaire des enfants de plus en plus nombreux à fréquenter les écoles françaises préoccupe davantage la communauté.

L'une des variables clés sur laquelle repose cette implication des parents dans le processus de réussite scolaire des enfants réside dans leur participation proactive dans les Conseils scolaires et sur différents comités de parents. C'est dans cette vision dynamique qui lie étroitement l'immobilisme à l'action que le Conseil d'administration du Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO) a initié une étude pour identifier les barrières systémiques et individuelles des parents à leur participation dans les Conseils d'écoles.

Notre firme a été mandatée pour réaliser cette étude. Selon la méthodologie proposée par la firme et adoptée par le comité de pilotage du projet, l'étude s'est réalisée en 3 étapes dont les produits livrables sont constitués de :

- Étape 1 : État des lieux (un rapport d'étape un faisant état, d'une part, de la recension des études et des projets antérieurs et, d'autre part, du portrait démographique des Minorités raciales et ethnoculturelles francophones incluant les effectifs des élèves fréquentant les écoles francophones identifiées de la région d'Ottawa).
- Étape 2 : Consultation des groupes de répondants identifiés et rédaction du rapport d'étape deux faisant état des résultats des entrevues de ces groupes.
- Étape 3 : Rapport final (un rapport d'étape trois présentant la synthèse de la démarche, les données qui en découlent ainsi que les différents scénarios envisageables).

#### **5. Système scolaire de langue française de l'Est de l'Ontario**

##### **5.1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)**

###### **5.1.1. Historique**

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario voit le jour le 1er janvier 1998, dans la foulée provinciale qui donne naissance aux 12 conseils scolaires de langue française en Ontario.

Le CEPEO s'étend sur un territoire de 37 000 km carrés, soit l'équivalent à celui de la superficie de la Suisse. Issu de la fusion de quatre sections de langue française (Hastings, Frontenac, Prescott-Russell et Stormont, Dundas, Glengarry), d'un conseil d'éducation (le Conseil des écoles publiques d'Ottawa-Carleton) et de cinq régions non desservies (Renfrew, Leeds-Grenville, Lanark, Prince-Edward, Lennox-Addington), le CEPEO dessert plus de 11 000 élèves dans 36 écoles élémentaires, secondaires et de centres d'éducation pour adultes.

### **5.1.2. La mission**

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) accueille tous les élèves à la recherche d'une éducation de haute qualité en langue française.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, le CEPEO offre :

- un milieu d'apprentissage francophone, dynamique, chaleureux et propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale;
- un milieu d'apprentissage où la diversité est reconnue, appréciée et recherchée;
- les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement.

Le CEPEO travaille en équipe avec les élèves, les parents et la collectivité et valorise le rôle de chacun.

### **5.1.3. La vision**

La collectivité du CEPEO investit avec confiance dans les élèves, bâtisseurs de la société. Pour ce faire, d'ici 2007, chaque membre de cette collectivité s'engage à :

- assurer la convergence de ses actions vers l'élève;
- affirmer son leadership;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie;
- privilégier des transitions harmonieuses.

Les valeurs organisationnelles du respect, de l'innovation, de la transparence et de l'efficacité inspirent les actions et les prises de décision du CEPEO.

### **5.1.4. Structure du CEPEO**

Le CEPEO est régi par la Loi sur l'éducation de l'Ontario. Tous les trois ans, la population élit des 12 conseillers scolaires qui représentent les parents et les élèves des différentes communautés scolaires sur son territoire. Un conseiller-élève est également choisi par ses pairs à chaque nouvelle année scolaire.

Les conseillers scolaires ont pour responsabilité de voir à la bonne gestion du conseil et de donner les grandes orientations qui encadrent le fonctionnement et la planification du conseil. Ceci inclut l'adoption du budget et des politiques.

Les écoles offrent aux élèves les services éducatifs tels que prescrits par le curriculum de la province. Chaque école est pourvue d'un conseil d'école, lequel comprend la

direction, des parents, des membres du personnel et une représentation de la communauté.

Le CEPEO et ses écoles élaborent plusieurs partenariats avec des organismes communautaires et gouvernementaux ainsi qu'avec des gens d'affaires afin d'enrichir les services offerts aux élèves.

## **5.2. Le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE)**

### **5.2.1. Histoire**

- **Novembre 1988** : Mise en place du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton (loi 109) par l'élection des premières conseillères et conseillers scolaires ;
- **Juillet 1994** : Le Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton est dissous par le Règlement de l'Ontario 425/94 (Ottawa-Carleton French-Language School Boards) pris en application de la Loi sur l'Éducation.
- **Janvier 1997** : Loi sur la réduction du nombre de conseils scolaires (loi 204)

### **5.2.2. Vision**

«Des élèves pleins d'enthousiasme pour apprendre, pour poursuivre leurs rêves et pour bâtir un monde meilleur. »

### **5.2.3. Mission**

«Outiller l'élève pour sa réussite scolaire, son épanouissement personnel, sa citoyenneté et son engagement dans la catholicité et la francophonie. »

### **5.2.4. L'organisation**

Avec près de 17 000 élèves fréquentant ses 37 écoles élémentaires, ses 6 pavillons intermédiaires et ses 8 écoles secondaires, le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE) est le plus important réseau d'écoles catholiques de langue française au Canada.

Le territoire du Conseil scolaire catholique de district Centre-Est est divisé en 11 secteurs. Une personne représente les intérêts des contribuables dans chacun de ces secteurs : la conseillère ou le conseiller scolaire.

Les conseillères et conseillers scolaires ont pour objectif de s'assurer, au nom de la population de la région du Centre-Est de l'Ontario, que le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est :

- obtient des résultats pour les personnes appropriées à un coût approprié;
- évite de prendre les mesures et de se placer dans des situations inacceptables.

Le premier dirigeant désigné sous le titre de directeur de l'éducation et secrétaire est le seul lien entre le Conseil et l'organisation. Le conseil tient une séance publique à tous

les quatrièmes mardis du mois, de septembre à juin. Le mandat du Conseil débute au début de décembre. Les séances ordinaires du Conseil sont publiques.

## 6. Profil démographique des communautés ethnoculturelles d'Ottawa

### 6.1. Population immigrante d'Ottawa<sup>1</sup>.

**Tableau 1- Population immigrante totale selon la période d'immigration par quartier**

QUARTIERS	Population totale des immigrants selon la période d'immigration							Population totale des immigrants selon l'âge à l'immigration		
	Population totale des immigrants	Avant 1961	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1995	1996-2001	0-4 ans	5-19 ans	20 ans et plus
Population Totale de la ville	763 790									
Orléans	5 895	805	895	1 415	1 435	925	425	830	1 735	3 340
Innes	5 735	570	1 035	1 130	1 550	820	630	660	1 445	3 625
Bell-Nepean Sud	9 405	1 335	1 470	1 755	2 000	1 435	1 405	1 185	2 565	5 655
Kanata	12 330	1 350	1 585	2 310	2 655	2 040	2 400	1 385	3 260	7 680
West-Carleton	1 650	455	390	310	210	120	155	265	450	935
Goulbourn	2 285	705	450	510	330	125	165	360	645	1 280
Baie	14 360	2 245	1 300	1 330	2 375	2 800	4 305	1 470	3 385	9 500
Baseline	9 890	1 580	1 220	1 445	1 660	1 755	2 235	1 010	2 500	6 385
Knoxdale-Marivale	10 755	1 840	1 745	1 670	1 710	1 555	2 230	1 010	2 745	7 000
Gloucester-Southgate	13 235	1 260	1 225	1 965	3 845	2 970	1 960	1 615	3 920	7 690
Beacon-Hill-Cyrville	8 755	750	1 020	1 180	2 050	2 040	1 725	675	2 440	5 650
Rideau-Vanier	8 205	725	735	1 145	1 740	1 455	2 405	835	2 240	5 130
Rideau-Rockcliffe	7 915	985	945	1 190	1 965	1 520	1 300	850	1 900	5 170
Somerset	10 395	940	1 070	1 325	2 205	2 105	2 755	955	2 615	6 825
Kitchissippi	6 940	1 330	1 050	1 115	1 150	1 025	1 270	840	1 655	4 450
Rivière	13 365	1 570	1 300	1 470	2 475	2 570	3 985	1 225	3 725	8 415
Capitale	7 865	1 495	1 050	1 145	1 275	1 255	1 640	810	2 250	4 805
Alta-vista	12 820	1 775	1 130	1 570	2 785	2 545	3 020	1 280	3 805	7 730
Cumberland	1 920	300	385	430	480	235	95	245	570	1 105
Osgoode	1 705	555	325	310	365	75	75	260	660	795
Rideau	1 315	425	335	245	155	115	35	145	345	825
<b>TOTAL IMMIGRANTS</b>	<b>166 740</b>	<b>22 995</b>	<b>20 660</b>	<b>24 965</b>	<b>34 415</b>	<b>29 485</b>	<b>34 215</b>	<b>17 910</b>	<b>44 855</b>	<b>103 990</b>
%	21,8%							10,7%	26,9%	62,4%

**Source: Recensement de 2001, Statistique Canada**

\* Nota : Les données des secteurs de recensement 54 et 56 ont été supprimées, étant donné que le taux de réponse a été égal ou inférieur à 25 %, pourcentage qui correspond à environ 6 400 personnes dans la Basse-Ville.

Les données du tableau ci-dessus indiquent qu'en 2001, la ville d'Ottawa comptait 166 740 résidents nés à l'étranger, soit 22% du total de la population de la ville. De ce total d'immigrants, 11% sont âgés de 0 à 4ans, 27% de 5 à 19 ans et 62% de 19 ans et plus.

Ces données pourraient indiquer que les immigrants viennent au Canada à un assez jeune âge et constituent par conséquent une population d'âge scolaire et d'âge actif. Au cours des vingt prochaines années, cela pourrait aussi contrer le vieillissement de la population d'Ottawa. Le plus grand nombre de ces enfants et adolescents récemment installés à Ottawa réside dans les quartiers de Gloucester-Southgate (9%), Bay, (8%), Kanata (8%), Alta Vista (7%) et Rivière (7%).

<sup>1</sup> [http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION\\_f.htm](http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION_f.htm)

## 6.2. Population immigrante francophone d'Ottawa

**Tableau 2- Population immigrante totale selon la période d'immigration et la langue maternelle**

Géographie: Ottawa (3506008) C 00001	Sexe (3): Total - Sexe				Total francophone	
	Total - Langue maternelle	Anglais	Français	Anglais et français	Nombre	%
Population totale selon les groupes d'âge	763 790	491 675	116 745	8 055	124 800	16%
Population immigrante totale selon la période d'immigration	166 750	46 675	10 450	690	11 140	
% d'immigrants dans la population francophone						9%
Avant 1961	22 990	9 840	595	50	645	
1961-1970	20 660	9 455	910	55	965	
1971-1980	24 965	10 145	1 190	100	1 290	
1981-1990	34 425	8 055	1 465	175	1 640	
%	21%	17%	20%	32%	21%	
1991-2001	63 705	9 175	3 145	155	3 300	
%	38%	20%	43%	29%	42%	
1991-1995	29 490	4 850	1 400	80	1 480	
1996-2001	34 210	4 330	1 745	75	1 820	
%	21%	9%	24%	14%	23%	

Source: Recensement de 2001, Statistique Canada

**Tableau 3 - Population immigrante totale selon la période d'immigration et la première langue officielle parlée**

Géographie: Ottawa (3506008) C 00001	Sexe (3): Total - Sexe				Total francophone	
	Première langue officielle parlée	Anglais	français	Anglais et français	Nombre	%
Pop. totale selon la connaissance des langues officielles	763 790	617 700	121 060	14 905	135 965	18%
Population immigrante totale selon la période d'immigration	166 750	138 400	10 895	9 920	20 815	
% d'immigrants dans la population francophone						15%
Avant 1961	22 995	21 325	770	505	1 275	
1961-1970	20 665	18 200	1 215	640	1 855	
1971-1980	24 965	21 435	1 630	1 115	2 745	
1981-1990	34 425	27 845	2 340	2 785	5 125	
%	21%	17%	20%	32%	21%	
1991-2001	63 705	49 590	4 930	4 875	9 805	
%	38%	36%	45%	49%	47%	
1991-1995	29 490	22 640	2 285	2 740	5 025	
1996-2001	34 210	26 950	2 645	2 135	4 780	
%	21%	19%	24%	22%	23%	

Source: Recensement de 2001, Statistique Canada

Ces tableaux qui paraissent semblables mais bien forts différents selon la variable choisie nous renseignent sur la population immigrante récente qui représente 38% des personnes qui ont choisi de s'établir à Ottawa entre 1991 et 2001. Le pourcentage le plus élevé enregistré durant les trois dernières décennies.

De ce pourcentage, 21% sont arrivés pendant la période de 1996-2001 comparable aux 21% de ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1990.

Dans le deuxième tableau, nous avons expressément choisi la variable première langue officielle parlée pour déterminer le nombre de francophones de la ville d'Ottawa. Le nombre de francophones passe ainsi de 16% à 18%. Cette différence suffisamment importante indique que plusieurs immigrants qui n'ont pas le français comme langue

maternelle, mais qui vivent en français au quotidien, ne sont pas comptabilisés dans le premier tableau.

En usant donc de la variable première langue officielle parlée au lieu de langue maternelle, nous observons que les francophones représentent 18% du total de la population de la ville d'Ottawa. De ce total des francophones, 15% sont des immigrants (20 815 personnes parlant le français).

### 6.3. Population des minorités visibles d'Ottawa

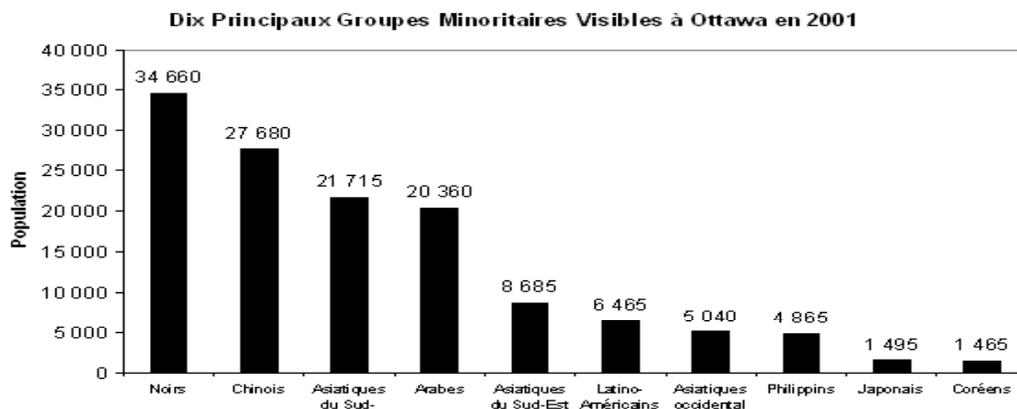
Tableau 4 - Population des minorités visibles

Géographie: Ottawa (3506008) C 00001	Sexe (3): Total - Sexe					Total francophone	
	Total - Langue maternelle	%	Anglais	Français	Anglais et français	Nombre	%
Population totale selon les groupes d'âge	763 790		491 675	116 745	8 055	124 800	16%
Total de la population des minorités visibles	137 240	18%	38 660	8 045	925	8 970	7%
Chinois	27 685	20%	4 300	290	60	350	1%
Sud-Asiatiques	21 705	16%	7 220	240	95	335	2%
Noirs	34 640	25%	16 280	5 720	345	6 065	18%
Philippines	4 855	4%	2 015	25	0	25	1%
Latino-Américains	6 455	5%	795	195	50	245	4%
Asiatiques du Sud-Est	8 675	6%	1 610	300	50	350	4%
Arabes	20 370	15%	2 675	985	230	1 215	6%
Asiatiques occidentaux	5 040	4%	475	30	10	40	1%
Coréens	1 450	1%	265	20	0	20	1%
Japonais	1 495	1%	650	45	20	65	4%
Minorité visible, n.i.a.	2 380		1 265	75	35	110	5%
Minorités visibles multiples	2 490		1 100	110	20	130	5%
Autres	626 550		453 015	108 705	7 130	115 835	18%

Source: Recensement de 2001, Statistique Canada

Les minorités visibles à Ottawa sont passées de 15% de la population totale en 1996 à 18% en 2001. Les dix principaux groupes minoritaires visibles à Ottawa sont les Noirs (25%), les Chinois (20%), les Asiatiques du sud (16%), les Arabes (15%), les Asiatiques du Sud-Est (6%), les Latino-Américains (5%), les habitants de l'Asie occidentale et les Philippines (4% chaque), les Japonais et les Coréens (1% chaque).

Figure 1 - Groupes Minorités visibles à Ottawa 2001



**Tableau 5 - Population totale selon les groupes de minorités visibles par quartier**

QUARTIERS	Population totale	Total de la population des minorités visibles	Noirs	%	Chinois	%	Asiatiques du Sud	%	Arabes	%	Asiatiques du Sud-Est	%	Latino-Américains	%	Asiatiques occidentaux	%	Philippines	%	Japonais	%	Coréens	%	Minorités visibles n.i.a.	%	Minorités visibles multiples	Autres
Orléans	45 700	5 185	1 405	27%	695	13%	1 380	27%	525	10%	175	3%	145	3%	210	4%	425	8%	40	1%	15	0%	125	2%	50	40 510
Innes	36 730	5 470	1 185	22%	1 190	22%	1 025	19%	835	15%	200	4%	290	5%	170	3%	160	3%	60	1%	65	1%	170	3%	120	31 260
Bell-Nepean Sud	52 750	7 660	1 250	16%	2 250	29%	1 940	25%	395	5%	295	4%	295	4%	180	2%	440	6%	175	2%	110	1%	140	2%	195	45 080
Kanata	58 290	10 035	960	10%	3 470	35%	2 185	22%	780	8%	1 110	11%	205	2%	295	3%	260	3%	115	1%	175	2%	150	1%	330	48 250
West-Carleton	17 255	205	105	51%	15	7%	10	5%	0	0%	25	12%	10	5%	0	0%	10	5%	0	0%	0	0%	15	7%	20	17 050
Goulbourn	23 455	765	175	23%	130	17%	135	18%	45	6%	105	14%	20	3%	0	0%	30	4%	45	6%	45	6%	15	2%	20	22 685
Baie	44 090	11 730	3 065	26%	2 765	24%	1 735	15%	1 465	12%	910	8%	385	3%	490	4%	410	3%	100	1%	70	1%	155	1%	175	32 360
Baseline	39 260	7 725	1 465	19%	2 230	29%	1 270	16%	860	11%	585	8%	405	5%	360	5%	145	2%	45	1%	120	2%	120	2%	125	31 535
Knoxdale-Marivale	38 385	8 340	1 795	22%	1 695	20%	1 995	24%	1 410	17%	320	4%	230	3%	210	3%	320	4%	60	1%	70	1%	115	1%	135	30 045
Gloucester-Southgate	50 730	13 360	4 110	31%	1 980	15%	1 645	12%	2 545	19%	630	5%	875	7%	485	4%	285	2%	70	1%	140	1%	295	2%	300	37 370
Beacon-Hill-Cyrville	33 135	8 835	2 575	29%	1 115	13%	1 390	16%	1 745	20%	350	4%	420	5%	415	5%	560	6%	70	1%	20	0%	55	1%	115	24 300
Rideau-Vanier	40 420	7 065	2 775	39%	930	13%	680	10%	885	13%	350	5%	395	6%	470	7%	200	3%	85	1%	100	1%	110	2%	95	33 355
Rideau-Rockcliffe	37 060	6 540	2 590	40%	555	8%	690	11%	1 245	19%	140	2%	590	9%	80	1%	175	3%	70	1%	110	2%	180	3%	120	30 520
Somerset	35 860	9 075	1 675	18%	3 185	35%	1 065	12%	675	7%	1 115	12%	425	5%	200	2%	360	4%	95	1%	90	1%	110	1%	70	26 790
Kitchissippi	36 285	4 420	1 125	25%	910	21%	705	16%	470	11%	625	14%	130	3%	80	2%	125	3%	100	2%	25	1%	50	1%	85	3 186
Rivière	44 685	11 475	3 090	27%	2 255	20%	1 140	10%	1 990	17%	920	8%	575	5%	530	5%	370	3%	100	1%	125	1%	165	1%	200	33 210
Capitale	33 145	4 740	730	15%	1 005	21%	1 000	21%	840	18%	200	4%	235	5%	375	8%	75	2%	100	2%	30	1%	70	1%	95	28 405
Alta-vista	43 980	12 525	4 205	34%	915	7%	1 165	9%	3 310	26%	590	5%	750	6%	480	4%	380	3%	130	1%	115	1%	285	2%	200	31 450
Cumberland	22 675	1 470	260	18%	325	22%	360	24%	300	20%	20	1%	45	3%	0	0%	95	6%	25	2%	0	0%	35	2%	10	21 200
Osgoode	17 445	400	95	24%	35	9%	150	38%	20	5%	20	5%	25	6%	0	0%	10	3%	0	0%	30	8%	20	5%	0	17 050
Rideau	12 475	220	25	11%	30	14%	50	23%	20	9%	0	0%	15	7%	10	5%	30	14%	10	5%	10	5%	10	5%	20	12 250
TOTAL	763 810	137 240	34 640	25%	27 680	20%	21 715	16%	20 360	15%	8 685	6%	6 465	5%	5 040	4%	4 865	4%	1 495	1%	1 465	1%	2 390	2%	2 480	597 861
%		17,97%	4,54%		3,62%		2,84%		2,67%		1,14%		0,85%		0,66%		0,64%		0,20%		0,19%		0,31%		0,32%	78,27%

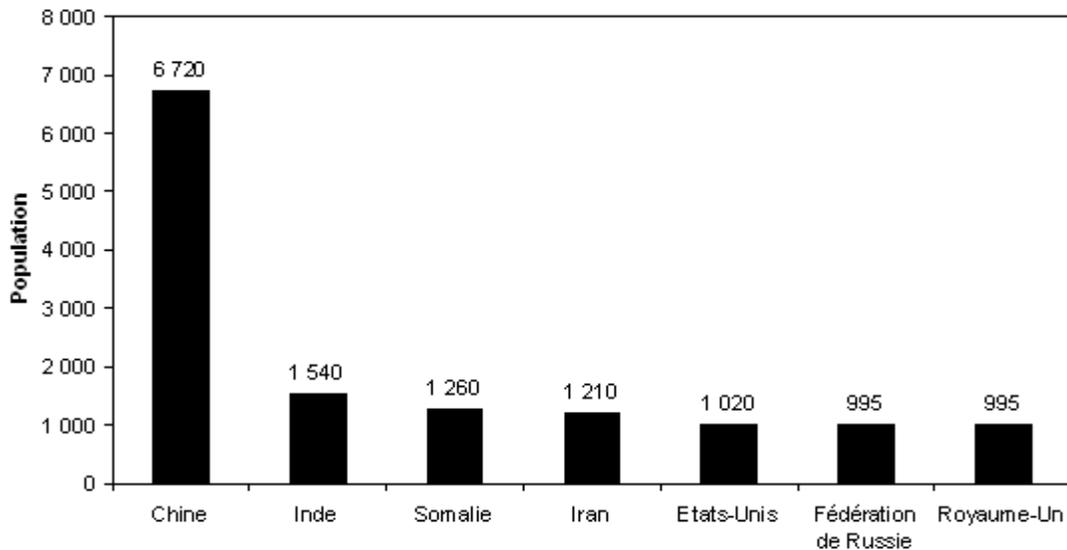
Source: Recensement de 2001, Statistique Canada

Ce tableau nous permet d'observer la répartition de la population des minorités visibles dans les quartiers de la ville d'Ottawa. Ainsi, West-Carleton est le quartier qui accueille le plus de personnes de race noire (51%), suivi par Rideau-Rockcliffe (40%), Alta-vista (34%) et Gloucester-Southgate (31%). Les quartiers de Somerset et Kanata sont ceux qui accueillent le plus de chinois (35% chaque). Osgoode accueille 38% des ressortissants asiatiques du sud. Alta-vista accueille également 26% des ressortissants arabes. Les autres membres des communautés des minorités visibles sont éparpillés dans plusieurs quartiers.

#### 6.4. Données sur l'immigration récente à Ottawa

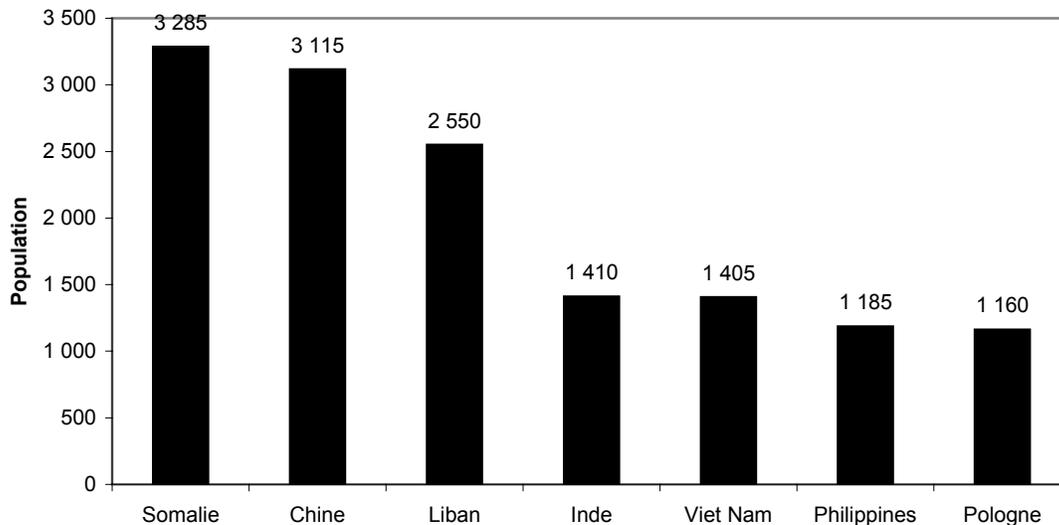
En 2001, les quatre principaux lieux de naissance des récents immigrants étaient la Chine, l'Inde, la Somalie et l'Iran, respectivement. Au cours de cette même année, un nombre considérable d'immigrants qui s'est installé à Ottawa provenait des États-Unis, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni<sup>2</sup>.

**Figure 2-Récents Immigrants par lieu de naissance (1996-2001)**



Au cours de la période précédente, entre 1991-1995, il y avait plus d'immigrants nés en Somalie et au Liban comparativement à la période 1996-2001.

**Figure 3-Récents Immigrants par lieu de naissance (1991-1995)**

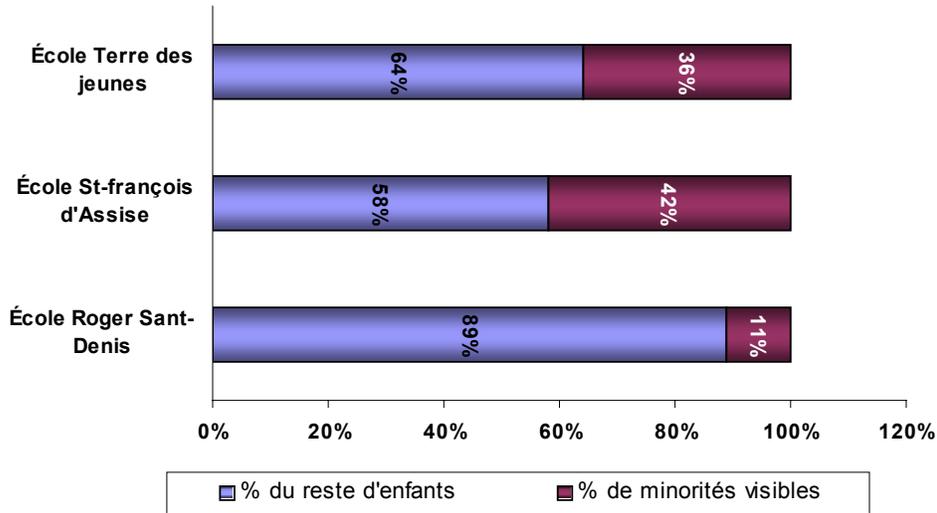


<sup>2</sup> [http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION\\_f.htm](http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION_f.htm)

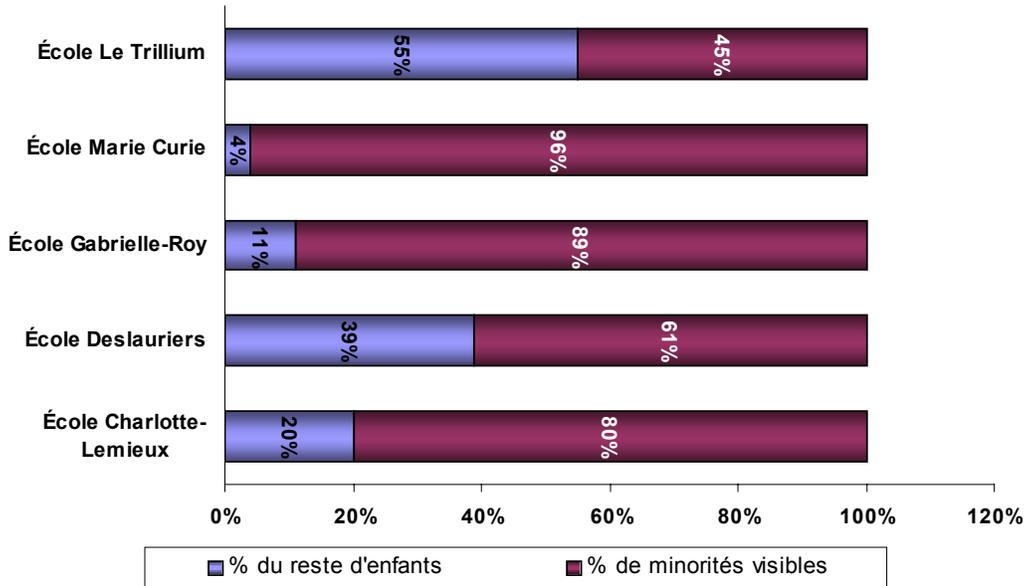
### 7. Effectifs d'élèves issus des communautés des minorités visibles dans des identifiées

Nous avons tenu à analyser les données reçues des Conseils d'écoles francophones pour présenter un portrait fiable de la représentativité des élèves issus des communautés des minorités visibles au sein de certaines écoles.

**Figure 4 - Données recueillies des Écoles du Conseil des Écoles catholiques du Centre-Est**



**Figure 5 - Données recueillies des Écoles du Conseil des Écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)**



Les données de ces graphiques prouvent un intérêt croissant des communautés des minorités visibles pour des écoles francophones. Le cas des écoles Marie-Curie (96%), Gabrielle-Roy (86%) et Charlotte-Lemieux (80%) sont révélateurs et démontrent l'importance pour ces écoles d'adopter des stratégies efficaces de rapprochement avec les communautés et adapter leurs services aux réalités de cette population immigrante afin d'en faciliter l'accès et d'inciter à une plus grande implication parentale.

## **8. Résultats de la revue de littérature**

Cette analyse comprend les résultats de diverses recherches menées au Canada. La première porte sur l'implication des parents des minorités raciales et ethnoculturelles dans les conseils d'écoles à Toronto et, la seconde, sur celle des parents de façon générale au Québec.

### **8.1. Implication parentale : Cas d'une étude à Toronto**

Selon une étude du Regroupement des femmes immigrantes francophones de Toronto, plusieurs parents des minorités raciales ethnoculturelles inscrivent leurs enfants dans des écoles francophones. Ceci, pour la simple raison que ces parents sont originaires des pays francophones, disent-ils. Entre autres raisons, souligne l'étude, ces parents justifient aussi ce choix pour l'assistance aux devoirs qu'ils apportent à leurs enfants et que le choix contraire serait plus difficile.

Par contre, d'autres parents interrogés au cours de cette même étude indiquent avoir inscrit leurs enfants dans les écoles anglaises pour des raisons de distance ou de difficultés générales des écoles francophones dans les milieux minoritaires (manque de places dans les garderies francophones, par exemple). Ainsi, à force de fréquenter des garderies anglophones, ces enfants finissent par mieux parler anglais plutôt que français. Par conséquent, les parents choisissent de laisser les enfants poursuivre leur scolarité au sein du système anglais.

### **Obstacles identifiés à la participation des parents à Toronto**

Durant l'étude, la plupart des parents des communautés ethnoculturelles francophones disent ne pas s'impliquer dans les comités d'écoles de leurs enfants en raison des obstacles suivants :

Le manque de temps

Ces parents disent avoir un travail qui ne leur permet pas d'avoir le temps matériel de prendre part aux rencontres surtout que les réunions ont souvent lieu le soir des fins de semaines. Dans d'autres cas, ces parents cumulent deux emplois ou vont dans une école de langues apprendre l'anglais dans le but d'intégrer le marché du travail.

La culture

Selon l'étude, les parents des communautés ethnoculturelles ont une mentalité différente des canadiens et canadiennes de souche pour ce qui concerne le suivi de leurs enfants à l'école. Dans leur pays d'origine, l'école est l'éducateur principal des enfants en ce qui a trait aux études, à la discipline et à leur avenir.

### Méconnaissance du système

Les parents mentionnent également que le système au Canada n'est pas très adapté et que compte tenu des exigences et de la réalité de leur vie au quotidien, celui-ci doit être repensé, car il s'adresse avant tout aux parents canadiens de souche et qui sont financièrement à l'aise.

Et, d'ajouter que le Concept de partenariat parent-école qu'on leur explique est complètement différent de celui de leur pays d'origine car, ici, ils se voient imposer une tâche dont ils n'étaient pas préparés et habitués. Pour certains de ces parents, l'engagement scolaire ne fait pas partie de leur préoccupation.

### Les frais liés au gardiennage et au transport

Les parents mentionnent le fait qu'il soit déjà difficile pour eux de subvenir aux besoins quotidiens de leur famille et que défrayer d'autres coûts de transport et de gardiennage pour aller assister aux réunions des parents représente une charge supplémentaire. Leur priorité est d'inscrire leurs enfants dans une école et non d'assister à des réunions des parents d'écoles ou différents comités, affirment-ils.

### Un manque d'accueil aux nouveaux parents

Ces parents indiquent que le manque de mécanisme d'accueil pour les nouvelles familles avec enfants en âge scolaire ne les encourage pas d'intégrer des comités ou même se porter volontaire dans ces écoles. Et, d'ajouter que les exemples sont nombreux qui démontrent qu'ils n'ont pas un sentiment d'appartenance et qu'ils n'ont pas leur place dans ce milieu.

### Manque de représentativité dans le corps enseignant

Pour ces parents, les écoles francophones manquent de modèles pour que les enfants des minorités ethnoculturelles se reconnaissent dans le milieu. Néanmoins, les parents interrogés ont dit qu'il serait indispensable dans l'avenir que les écoles aient plus de modèles de professeurs ethnoculturels pour mieux refléter l'image des élèves dans les écoles francophones.

### Mères monoparentales

L'étude démontre également que la plupart des familles sont composées de mères monoparentales et qu'elles ont des problèmes de gardiennage et ne peuvent pas se permettre une gardienne compte tenu de leurs problèmes financiers ou qu'elles doivent rester à la maison pour aider leurs enfants avec les devoirs.

## **8.2. Cas d'une étude au Québec**

Interview de Rollande Deslandes, professeure-chercheure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> <http://www.snuipp.fr/article1515.html>

## Croyances des parents et leur rôle dans la prédiction de la décision de s'impliquer

Il s'agit de croyances liées à la compréhension du rôle parental, au sentiment de compétence des parents à aider leurs enfants à réussir et à l'effet que leur implication est à la fois désirée et voulue.

Ces croyances font partie du modèle théorique sur le processus de participation parentale élaboré par Hoover-Dempsey et Sandler en 1997.

- La première croyance repose sur la compréhension que le parent a de son rôle. Elle détermine le type d'activités qu'il privilégiera. Cette compréhension est influencée par la définition du rôle parental, les croyances sur le développement de l'enfant et sur la façon d'élever son enfant et les croyances sur les rôles de soutien appropriés à domicile.
- La seconde croyance est liée à l'influence positive sur les résultats de l'enfant que le parent croit pouvoir exercer.
- La troisième demeure fondamentale : Est-ce que le parent perçoit que l'enfant et l'école veulent qu'il soit impliqué? Cette perception peut reposer sur des affirmations claires de l'enfant, sur un climat scolaire invitant, et sur des attitudes et comportements de la part des enseignants.

Qu'est-ce qui influence la décision des parents de s'impliquer ou pas ?

Cette étude a permis de dégager le profil des parents qui décident de s'impliquer à domicile et le profil de ceux qui s'impliquent à l'école.

### Participation parentale à domicile

- Quels que soient le niveau scolaire de l'enfant, la structure et la taille de la famille, les parents sont motivés à participer s'ils croient que leurs interventions feront une différence relativement à la réussite de l'enfant. Ils doivent également croire qu'ils ont les connaissances et les habiletés nécessaires pour intervenir adéquatement.
- En dernier lieu, la perception qu'ils ont de l'invitation à participer de la part des enseignants influence leur implication.
- Lorsque les enseignants offrent des suggestions précises sur une base personnelle, le parent réagit en lisant davantage avec son enfant, en l'aidant à faire ses devoirs, en pratiquant l'orthographe, les mathématiques ou en l'aidant à étudier avant les examens.

### Participation parentale à l'école

La perception des invitations à participer de la part des enseignants a la plus grande influence sur la décision des parents de s'impliquer ou pas à l'école. Si le parent reçoit une invitation personnelle pour visiter la classe de son enfant, donner un coup de main, rencontrer l'enseignant pour échanger à propos de son enfant, aider son enfant à lire, à faire ses devoirs, etc., il est alors plus susceptible d'y répondre positivement. De même, le parent qui est invité à aider son enfant à la maison aura davantage tendance à participer à l'école.

Vient ensuite la compréhension du rôle parental. Le parent qui croit que participer à l'école fait partie de son rôle est davantage susceptible de participer. À l'opposé, le parent qui croit que la responsabilité de la scolarisation de l'enfant revient entièrement à l'école et aux enseignants, aura moins tendance à participer.

Les situations difficiles

Il existe cependant des éléments qui posent problème quand on observe de près cette participation.

- Les fonctions et même l'existence des instances de participation sont peu ou mal connues de l'ensemble des parents.
- La participation n'est pas toujours valorisée par les parents eux-mêmes ni par les autres acteurs directement ou indirectement concernés par l'éducation.
- Actuellement, aucune stratégie n'est arrêtée pour faire face à la difficulté appréhendée de recruter des parents parmi la génération X (génération dite par certains sociologues largement apolitique et égocentrique).

### **Les causes**

Parmi les causes de ces situations difficiles, on observe les phénomènes suivants :

- les conditions de travail et socioéconomiques des parents sont contraignantes;
- la participation des parents semble requérir des compétences de plus en plus complexes;
- la participation des parents comporte des exigences de moins en moins conciliables avec les conditions de vie des familles actuelles. : par exemple, la nécessité d'être élu à la base pour accéder à un autre niveau de participation;
- selon plusieurs, la participation parentale en éducation n'est pas encouragée, notamment parce qu'elle fait l'objet d'une faible reconnaissance de la part des gouvernements, du personnel des écoles, des employeurs, etc.;
- les distances importantes à parcourir pour assister aux rencontres constituent un facteur déterminant dans la faiblesse de la participation en région;
- la communication entre parents rencontre des embûches sur le plan politique, administratif et technique;
- plusieurs parents pensent que leur pouvoir à l'école est trop faible.

### **9. Résultats d'entrevues avec les parents**

Des rencontres publiques organisées avec des différents groupes de parents ont eu pour objectif de poursuivre la discussion sur les questions clés de recherches. De ces rencontres de réflexion s'est dégagé un consensus quant aux différentes solutions à apporter aux obstacles et barrières observés.

Après une présentation de la problématique, du portrait démographique des immigrants dans la région et des données recueillies auprès des Conseils scolaires, les parents étaient appelés à réfléchir sur trois questions clés.

Les solutions retenues ci-dessous ont été proposées par différents participants et approuvées par la quasi-totalité des autres parents présents.

**Au vu de ces constats et de ces données démographiques des élèves issus des communautés ethnoculturelles dans des écoles de langue françaises de la région d'Ottawa, quelle est votre opinion de la problématique**

**Faits saillants des échanges**

- *Mon fils recevait des plaintes de l'enseignante tout le long de l'année scolaire. Ces plaintes mentionnaient tout le temps trois choses : que l'enfant était brutale, qu'il n'écoutait pas l'enseignante et qu'il ne parlait pas beaucoup dans la classe. Au cours d'une discussion avec cette enseignante, je lui ai expliqué que mon enfant n'était pas ce qu'elle pensait mais qu'il y avait plutôt des différences culturelles importantes auxquelles elle n'était pas formée.*

*Les commentaires négatifs et, surtout, exagérés que cette enseignante écrivait dans l'agenda de mon fils n'étaient pas faits pour encourager cet enfant qui venait juste de commencer sa vie scolaire.*

*D'ailleurs, j'en ai par la suite parlé à la direction de l'école pour discuter de la situation que je vivais depuis le début de l'année scolaire de l'enfant et que j'étais fatigué des plaintes que je recevais constamment de cette enseignante. Après trois semaines sans réponse, j'ai demandé qu'une enquête soit menée afin d'identifier le vrai problème. En réponse à cette requête, la direction m'a répondu qu'elle travaillait là dessus, et que d'ailleurs, elle avait entièrement confiance en son personnel enseignant, que son personnel était professionnel et compétent.*

*Je vous avoue que j'ai été surpris de la réaction de la direction de l'école et de la façon dont j'ai été traité. Pour moi, il était clair que la direction voulait que je sache que malgré mon mécontentement, qu'en bout de ligne, les enseignants ont toujours raison.*

*Je crois fermement que s'il y avait autant de plaintes à propos de mon fils, c'est parce qu'il n'y avait pas au sein même de cette école, une personne de même culture que l'enfant et qui aurait sans aucun doute aidé à comprendre le comportement de l'enfant. Un enfant né d'une autre culture et qui vient juste de commencer l'école dans un autre système ne peut pas du jour au lendemain se transformer.*

- *Notre association intervient de temps en temps auprès des écoles, mais il est essentiel de souligner que les directions d'écoles traînent à apporter des changements. Nous souhaitons, si les Conseils le veulent, organiser des journées de sensibilisation aux réalités et besoins des communautés raciales et ethnoculturelles au sein des écoles.*

- *La cause de la problématique, est en réalité le manque de compréhension des différences culturelles des immigrants de la part des canadiens. Dans notre pays d'origine, si un enfant pousse un autre enfant, ceci n'est pas nécessairement interprété comme un geste de violence mais comme plutôt un signe d'amitié et de socialisation, alors qu'ici ce geste est interprété comme un signe de violence et est réprimandé. Le manque de compréhension des différences culturelles et le nombre élevé d'enfants dans les classes font partie de la problématique.*
- *Les enseignants n'ont pas beaucoup de temps pour aider chaque enfant et que s'il y avait des moniteurs présents dans les classes pour assister les enseignants, la situation aurait pu être différente.*
- *Actuellement les enseignants ont un modèle qu'ils appliquent sans discernement à une nouvelle clientèle habituée à d'autres modèles. Les enfants de la communauté ethnoculturelle seraient plus attentifs avec des personnes de leur communauté parce que dans leur culture, les adultes sont considérés comme des oncles et des tantes qu'ils doivent respecter. »*
- *Je suis enseignante et j'ai travaillé pendant plusieurs années avec le CEPEO comme remplaçante et je n'ai jamais pu obtenir un poste permanent.*

*J'ai remplacé un enseignant en 2002 pendant 6 mois en 8<sup>ème</sup> année, durant un congé d'épuisement professionnel. À la fin de l'année scolaire, j'ai été remerciée comme d'habitude. Et bien que je possède toutes les cartes de compétence de l'Ontario, je n'ai jamais pu obtenir un poste permanent dans les écoles dans lesquelles j'ai travaillé comme remplaçante.*

*Aujourd'hui je travaille dans une école privée de la communauté et je me sens plus épanouie et plus respectée.*

- *J'ai eu pour ambition, à mon arrivé au Canada, d'enseigner dans les écoles francophones comme je le faisais dans mon pays d'origine depuis plusieurs années.*

*Mais les amis de la communauté qui étaient là depuis longtemps, m'auraient informé que ce n'était pas facile de trouver un poste d'enseignant et que même certains parmi eux qui avaient leurs cartes de compétences n'étaient pas capables d'obtenir un poste d'enseignant dans les écoles francophones de la région.*

*Depuis, j'ai trouvé un autre travail dans un domaine complètement différent de celui que je pratiquais dans mon pays d'origine.*

- *Avec des données qui montrent que les enfants issus de la communauté constituent de plus en plus la majorité dans certaines écoles francophones d'Ottawa, il est regrettable que la communauté ne soit pas représentée au niveau du corps enseignant, des directions d'écoles et du CEPEO.*

**Quels sont, s'il y a des obstacles et des barrières qui empêcheraient les parents à s'impliquer plus activement dans le processus d'apprentissage des enfants**

**Faits saillants des échanges**

- *Nous n'avons pas assez de temps pour prendre part aux Conseils parce que la plupart d'entre nous travaillons aux heures des réunions, c'est à dire le soir. D'autres ont des enfants de très bas âge. Ces heures de réunions ne sont pas, pour ainsi dire, faites pour les parents des minorités, mais plutôt pour les Canadiens de souche qui travaillent en majorité le jour.*
- *Pourquoi les écoles insistent sur notre manque de participation sur les Conseils scolaires alors qu'il y a des questions urgentes au niveau de la communication, de l'accueil, du manque de représentativité auxquelles les Conseils scolaires doivent avant tout répondre? Qui est d'accord avec moi? Demande cet intervenant à l'audience, 27 personnes sur 39, soit 70% lèvent la main en signe d'acquiescement.*
- *Si notre absence était si remarquée dans les écoles et sur les Comités, les directions d'écoles feront mieux de reconnaître leur manque d'engagement ferme et d'intérêt aux autres cultures et l'absence d'ouverture aux minorités visibles dans leurs institutions.*
- *Les parents sont découragés de s'impliquer de près ou de loin dans les activités liées aux écoles de leurs enfants parce que les directions d'écoles ne les encouragent pas à s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants.*
- *Certains parents ne comprennent pas très bien le système scolaire canadien qui est complètement différent de celui de leurs pays d'origines, de plus ces parents pensent que l'école est responsable de l'éducation de leurs enfants du début de l'année scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les efforts devraient être fournis des deux côtés au lieu d'exiger que les efforts soient uniquement fournis par les parents.*
- *Certains parents ne comprennent et ne parlent pas bien la langue française et que s'il y avait au sein de ces écoles une ou plusieurs personnes pour les aider comme interprète, la situation serait différente. Les parents veulent une représentativité dans les écoles fréquentées par leurs enfants, ils veulent une personne avec qui ils pourraient parler, se confier, se sentir plus à l'aise et qui comprendrait mieux leurs besoins et leurs cultures.*
- *Le système scolaire dans les pays d'origine n'a pas ce genre de partenariat Parent-École. Les écoles apprennent aux enfants tous, y compris à devenir indépendant. Au Canada, les parents jouent un rôle important dans la vie scolaire des enfants. Les parents doivent s'adapter avant d'être capables de s'impliquer.*
- *Les directions d'écoles n'informent pas suffisamment les parents du rôle qu'ils ont à jouer dans la vie scolaire de leurs enfants. Pour parler des problèmes et des plaintes constantes de leurs enfants, les écoles trouvent le temps mais que ces écoles n'ont pas le temps pour nous informer des progrès de nos enfants, de l'aide que nous pourrions apporter à nos enfants et comment les parents et l'école pourraient résoudre les problèmes existants ou comment ils pourraient travailler en partenariat.*

**Si vous aviez à décider de la façon de régler le problème de la participation des parents, quelles sont, selon vous, les solutions**

**Faits saillants des échanges**

- *Pour résoudre le problème de la mauvaise communication entre les parents des communautés ethnoculturelles et les directions d'écoles, il serait important d'engager des conseillers issus de ces différentes communautés ou, d'élire des porte-parole des communautés ethnoculturelles qui ont le temps de participer aux Conseils et la volonté de rassembler les parents selon les disponibilités des parents qui, pour la plupart, travaillent le soir.*
- *L'amélioration de la communication pour assurer une plus large sensibilisation exige une flexibilité quant aux heures des rencontres afin de permettre une plus grande participation des parents, dont la majorité sont des mères monoparentales.*
- *Aux heures des rencontres, il faut mettre des services de garde en place car, nous (mères) sommes une majorité à avoir des enfants de bas âge.*
- *Au niveau communautaire, les organismes de la communauté doivent davantage s'organiser pour assurer la circulation d'informations en temps réel.*
- *Par ailleurs, il faut, qu'un changement intervienne à propos de l'embauche des minorités. Le meilleur moyen de faire entendre la raison est de s'organiser et engager un rapport de force avec les Conseils d'écoles. Les Conseils d'écoles devraient savoir qu'à force de nous marginaliser, de ne pas prendre en considération nos revendications, nous commencerons à envoyer nos enfants dans des écoles privées où ils trouveront des enseignants qui leur ressemblent.*
- *Une participante demande également de porter attention au fait que plusieurs parents ont des difficultés à comprendre et bien parler la langue française et qu'il serait souhaitable d'instaurer des cours de français pour adultes. Certains parents sont également confrontés aux problèmes de transport. Plusieurs sont ceux qui n'ont pas de moyen de transport privé.*

## 10. Analyse des données du sondage

### Faits saillants :

- 81% des répondants sont des femmes contre seulement 19% d'hommes.
- 66% des parents interrogés reconnaissent l'existence de Comités de parents ou tout autre Comité au sein de l'école de leurs enfants contre 3% de ceux qui n'en ont aucune idée.
- De ces 66% des participants qui reconnaissent l'existence des Conseils, 97% déclarent ne pas être membre de l'un de ces Comités.
- 25% des répondants déclarent n'avoir aucune idée de l'existence de Conseils et de Comités de parents.
- 92% d'entre eux déclarent ne pas être membre du Conseil d'école de leurs enfants.
- 91% sont d'avis qu'une participation plus active du parent peut avoir un impact sur la réussite scolaire de l'enfant.

Tableau 6 - Compilation de données de sondage

ÉTUDE D'IDENTIFICATION DES BARRIÈRES SYSTÈMIQUES ET INDIVIDUELLES À LA PARTICIPATION DES PARENTS DES MINORITÉS RACIALES ETHNOCULTURELLES FRANCOPHONES AUX CONSEILS D'ÉCOLES OU SUR DIVERS COMITÉS DANS LA RÉGION D'OTTAWA								
Données de base		Résultats						Total des Réponses
QUESTION 1	Êtes-vous un homme ou une femme?	HOMME	FEMME					
		17	71					88
QUESTION 2	Combien d'enfants avez-vous dans cette école?	Un	Deux	Trois et plus				
		33	37	18				88
QUESTION 3	Depuis combien d'années vos enfants sont-ils inscrits dans cette école?	Une année	Deux ans	Trois ans et plus				
		27	23	38				88
QUESTION 4	En quelles années sont-ils?	En maternelle	En 1ère	En 2ème	En 3ème	En 4ème	En 5ème	En 6ème
		36	27	17	19	16	6	11
		En 7ème	En 8ème	En 9ème	En 10ème	En 11ème	En 12ème	
		5	7	2	1	0	2	149
QUESTION 5	Saviez-vous s'il existe un comité de parents où tout autre comité au sein de l'école de vos enfants et sur lequel les parents ont le droit de siéger?	OUI	NON	JE NE SAIS PAS				
		58	8	22				88
QUESTION 6	Êtes-vous membre du/ou de ces comités?	OUI	NON					
		3	85					88
QUESTION 7	Sinon, pourquoi	A						
		B						
		C						
QUESTION 8	Êtes-vous membre du Conseil d'école de vos enfants?	OUI	NON					
		7	80					87
QUESTION 9	Sinon, commentez	A						
		B						
		C						
QUESTION 10	Croyez-vous qu'une participation plus active du parent peut avoir un impact sur la réussite scolaire de l'enfant?	OUI	NON					
		80	8					88
QUESTION 11	Sinon, commentez	A						
		B						
		C						
<b>OBSTACLES ET BARRIÈRES</b>								
QUESTION 12	Quels sont, s'il y en a, des obstacles et des barrières qui empêcheraient les parents à participer au sein des Conseils d'écoles et sur différents comités?	A	B	C				
	<b>Au niveau des écoles?</b>							
	<b>Au niveau communautaire?</b>							
	<b>Au niveau familial?</b>							
	<b>Au niveau individuel?</b>							

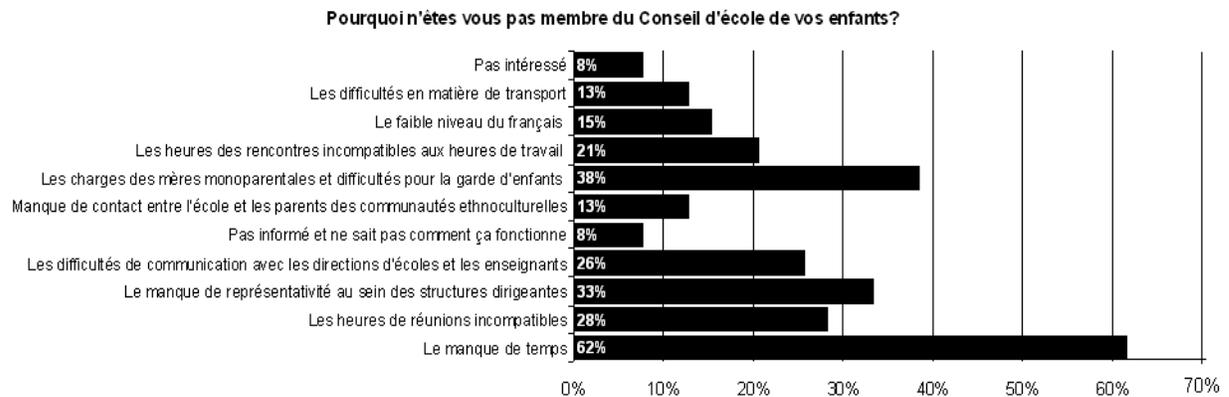
ÉTUDE D'IDENTIFICATION DES BARRIÈRES SYSTÉMIQUES ET INDIVIDUELLES À LA PARTICIPATION DES PARENTS DES MINORITÉS RACIALES ETHNOCULTURELLES FRANCOPHONES AUX CONSEILS D'ÉCOLES OU SUR DIVERS COMITÉS DANS LA RÉGION D'OTTAWA								
Données de base		Résultats						Total des Réponses
QUESTION 13	Et si vous aviez à décider de la façon d'améliorer la participation des parents, comment vous y prendrez-vous?	A	B	C				
	<b>Au niveau des écoles?</b>							
	<b>Au niveau communautaire?</b>							
	<b>Au niveau familial?</b>							
	<b>Au niveau individuel?</b>							

Tableau 7 - Pourcentage des données compilées

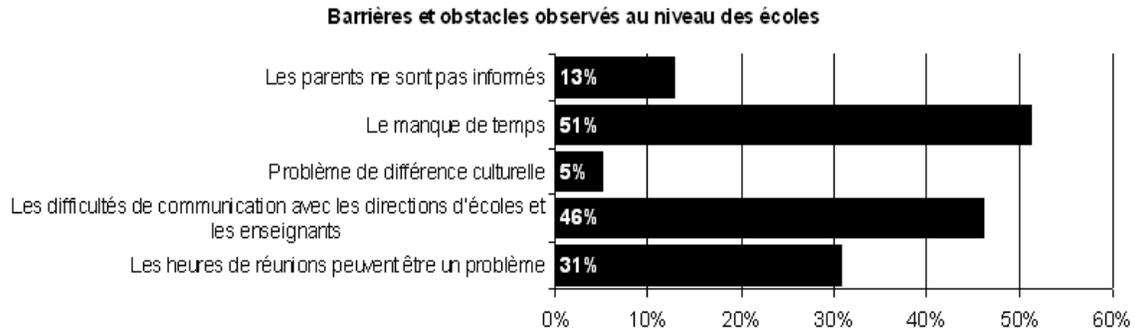
POURCENTAGES								
Sexe	Homme	Femme						Total des Réponses
	19%	81%						88
Combien d'enfants avez-vous dans cette école?	<b>Un</b>	<b>Deux</b>	<b>Trois et plus</b>					88
	38%	42%	20%					
Depuis combien d'années vos enfants sont-ils inscrits dans cette école?	<b>Une année</b>	<b>Deux ans</b>	<b>Trois ans et plus</b>					88
	31%	26%	43%					
En quelles années sont-ils?	<b>En maternelle</b>	<b>En 1ère</b>	<b>En 2ème</b>	<b>En 3ème</b>	<b>En 4ème</b>	<b>En 5ème</b>	<b>En 6ème</b>	
	24%	18%	11%	13%	11%	4%	7%	
	<b>En 7ème</b>	<b>En 8ème</b>	<b>En 9ème</b>	<b>En 10ème</b>	<b>En 11ème</b>	<b>En 12ème</b>		
	3%	5%	1%	1%	0%	1%		149
Saviez-vous s'il existe un comité de parents ou tout autre comité au sein de l'école de vos enfants et sur lequel les parents ont le droit de siéger?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>JE NE SAIS PAS</b>					88
	66%	9%	25%					
Êtes-vous membre du/ou de ces comités?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>						88
	3%	97%						
Êtes-vous membre du Conseil d'école de vos enfants?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>						87
	8%	92%						
Croyez-vous qu'une participation plus active du parent peut avoir un impact sur la réussite scolaire de l'enfant?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>						88
	91%	9%						

**Tableau 8 – Principales causes du manque de participation parentale**

Question 9: Êtes-vous membre du Conseil d'école de vos enfants? Sinon, pourquoi?	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
Le manque de temps	62%	24	53	35	88
Les heures de réunions incompatibles	28%	11	53	35	88
Le manque de représentativité au sein des structures dirigeantes	33%	13	53	35	88
Les difficultés de communication avec les directions d'écoles et les enseignants	26%	10	53	35	88
Pas informé et ne sait pas comment ça fonctionne	8%	3	53	35	88
Manque de contact entre l'école et les parents des communautés ethnoculturelles	13%	5	53	35	88
Les charges des mères monoparentales et difficultés pour la garde d'enfants	38%	15	53	35	88
Les heures des rencontres incompatibles aux heures de travail	21%	8	53	35	88
Le faible niveau du français	15%	6	53	35	88
Les difficultés en matière de transport	13%	5	53	35	88
Pas intéressé	8%	3	53	35	88

**Figure 6 - Principales causes du manque de participation parentale****Tableau 9 - Barrières et obstacles identifiés au niveau des écoles**

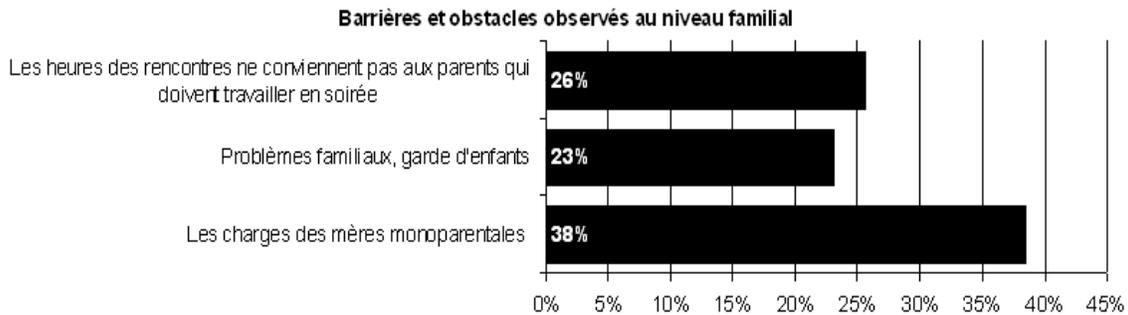
Question 12: Barrières et obstacles à la participation parentale	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau des écoles</b>					
Les heures de réunions peuvent être un problème	31%	12	39	49	88
Les difficultés de communication avec les directions d'écoles et les enseignants	46%	18	39	49	88
Problème de différence culturelle	5%	2	39	49	88
Le manque de temps	51%	20	39	49	88
Les parents ne sont pas informés	13%	5	39	49	88

**Figure 7 - Barrières et obstacles identifiés au niveau des écoles****Tableau 10 - Barrières et obstacles identifiés au niveau communautaire**

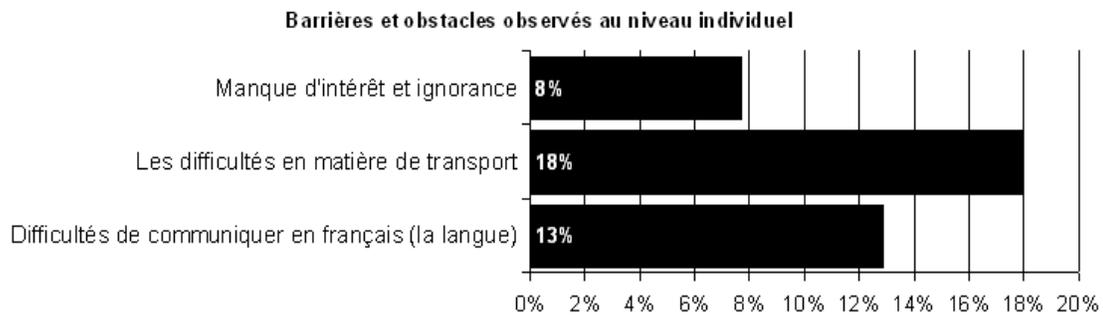
Question 12: Barrières et obstacles à la participation parentale	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau communautaire</b>					
Pas assez de ressources nécessaire	26%	10	21	67	88
Manque de contact directe entre l'école et les parents issus de culture et d'ethnies différentes	15%	6	21	67	88
La mauvaise communication	49%	19	21	67	88
La communauté ne sait pas vraiment ce qui se passe	8%	3	21	67	88

**Figure 8 - Barrières et obstacles identifiés au niveau communautaire****Tableau 11 - Barrières et obstacles identifiés au niveau familial**

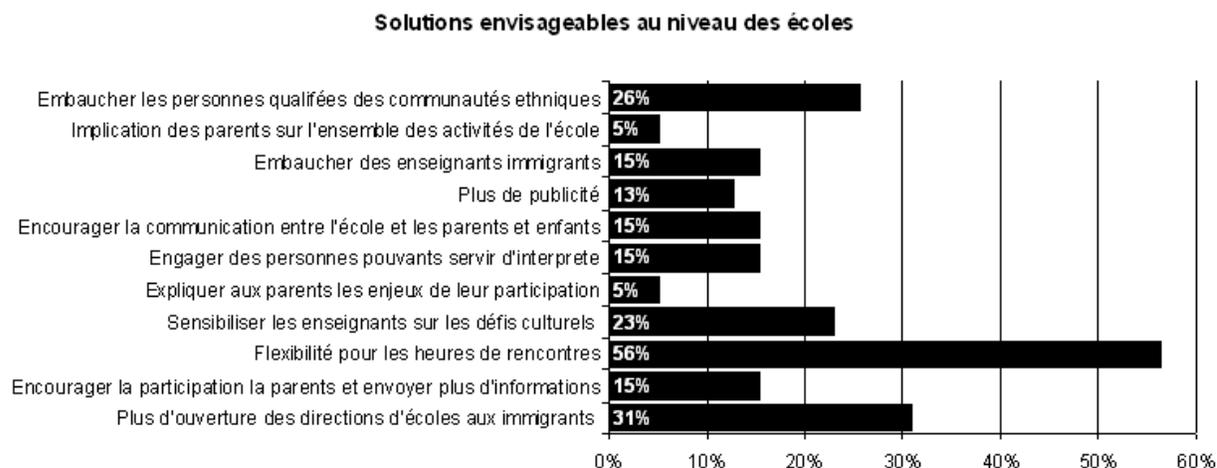
Question 12: Barrières et obstacles à la participation parentale	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau familial</b>					
Les charges des mères monoparentales	38%	15	29	59	88
Problèmes familiaux, garde d'enfants	23%	9	29	59	88
Les heures des rencontres ne conviennent pas aux parents qui doivent travailler en soirée	26%	10	29	59	88

**Figure 9 - Barrières et obstacles identifiés au niveau familial****Tableau 12 - Barrières et obstacles identifiés au niveau individuel**

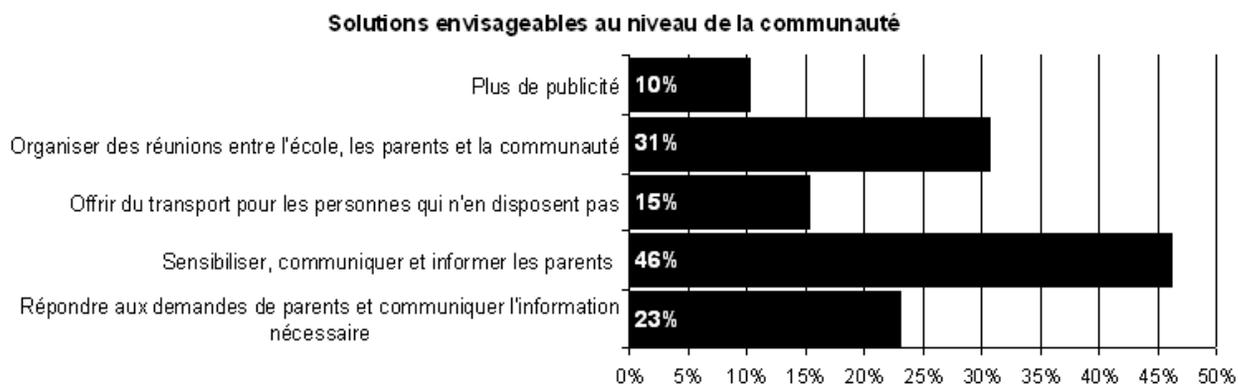
Question 12: Barrières et obstacles à la participation parentale	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau individuel</b>					
Difficultés de communiquer en français (la langue)	13%	5	24	64	88
Les difficultés en matière de transport	18%	7	24	64	88
Manque d'intérêt et ignorance	8%	3	24	64	88

**Figure 10 - Barrières et obstacles identifiés au niveau individuel****Tableau 13 - Solutions envisageables au niveau des écoles**

Question 13: Solutions envisageables	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau des écoles</b>					
Plus d'ouverture des directions d'écoles aux immigrants	31%	12	46	42	88
Encourager la participation les parents et envoyer plus d'informations	15%	6	46	42	88
Flexibilité pour les heures de rencontres	56%	22	46	42	88
Sensibiliser les enseignants sur les défis culturels	23%	9	46	42	88
Expliquer aux parents les enjeux de leur participation	5%	2	46	42	88
Engager des personnes pouvant servir d'interprète	15%	6	46	42	88
Encourager la communication entre l'école et les parents et enfants	15%	6	46	42	88
Plus de publicité	13%	5	46	42	88
Embaucher des enseignants immigrants	15%	6	46	42	88
Implication des parents sur l'ensemble des activités de l'école	5%	2	46	42	88
Embaucher les personnes qualifiées des communautés ethniques	26%	10	46	42	88

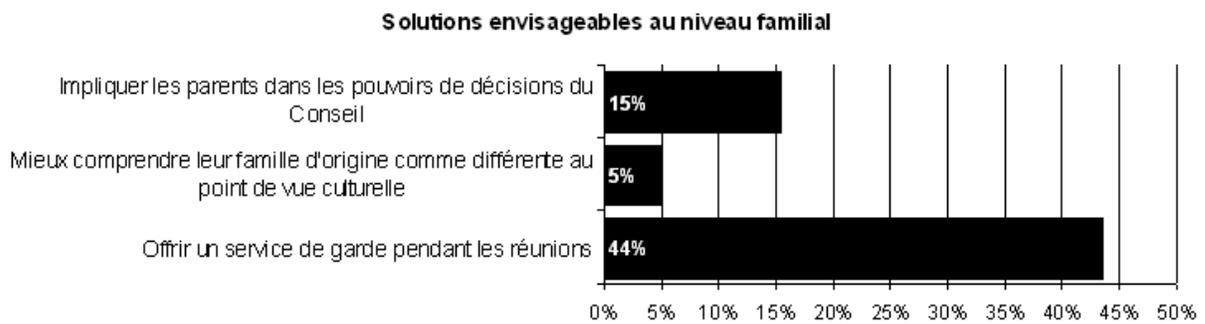
**Figure 11 - Solutions envisageables au niveau des écoles****Tableau 14 - Solutions envisageables au niveau communautaire**

Question 13: Solutions envisageables	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau communautaire</b>					
Répondre aux demandes de parents et communiquer l'information nécessaire	23%	9	20	68	88
Sensibiliser, communiquer et informer les parents	46%	18	20	68	88
Offrir du transport pour les personnes qui n'en disposent pas	15%	6	20	68	88
Organiser des réunions entre l'école, les parents et la communauté	31%	12	20	68	88
Plus de publicité	10%	4	20	68	88

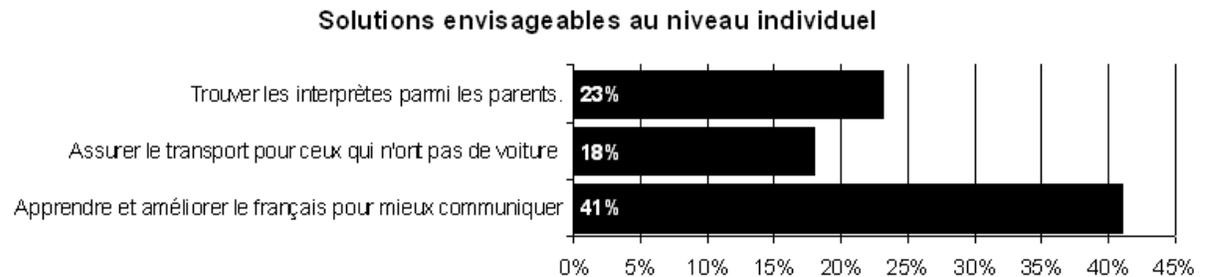
**Figure 12 - Solutions envisageables au niveau communautaire**

**Tableau 15 - Solutions envisageables au niveau familial**

Question 13: Solutions envisageables	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau familial</b>					
Offrir un service de garde pendant les réunions	44%	17	24	64	88
Mieux comprendre leur famille d'origine comme différente au point de vue culturelle	5%	2	24	64	88
Impliquer les parents dans les pouvoirs de décisions du Conseil	15%	6	24	64	88

**Figure 13 - Solutions envisageables au niveau familial****Tableau 16 - Solutions envisageables au niveau individuel**

Question 13: Solutions envisageables	%	Nbre de cette réponse	Réponses	Pas d'opinion	Total réponses
<b>Au niveau individuel</b>					
Apprendre et améliorer le français pour mieux communiquer	41%	16	21	67	88
Assurer le transport pour ceux qui n'ont pas de voiture	18%	7	21	67	88
Trouver les interprètes parmi les parents.	23%	9	21	67	88

**Figure 14 - Solutions envisageables au niveau individuel**

## 11. Les constats et conclusions

La revue de la documentation, l'analyse des statistiques, les réponses au questionnaire et les entrevues auprès de deux groupes de parents représentant 39 personnes de la région d'Ottawa, de même que les entrevues auprès de sept chefs de file des différentes communautés des minorités visibles, nous permettent de tirer les conclusions suivantes.

### 11.1. Barrières et Obstacles observés dans cette étude

Au cours de ces différentes rencontres, les participants ont été appelés à se prononcer et à identifier les barrières et obstacles, fondements du manque d'intérêt à la participation parentale. Et pour bien distinguer ces barrières et obstacles, les participants devraient identifier ceux qu'ils considèrent comme majeurs au niveau des écoles, de la communauté, de la famille et individuel.

Au niveau des écoles

#### ***Le manque de temps***

Le manque de temps est l'obstacle principal que 62% de participants expliquent par *un conflit horaire entre leurs heures de travail et celles des rencontres des Conseils d'école ou d'autres Comités*. Ces rencontres disent-ils, *se tiennent d'habitude le soir des jours ouvrables*.

#### ***Le manque de représentativité au sein des structures dirigeantes***

Les répondants ont estimé que *l'absence d'employés issus des communautés des minorités visibles au sein des instances scolaires affecte la volonté de s'impliquer et ne contribue pas au renforcement du sens d'appartenance et n'aide surtout pas les enfants*.

#### ***Les difficultés de communication avec les directions d'écoles et les enseignants.***

Les parents insistent sur le fait que *les difficultés qu'ont les directions d'école, les enseignants et le personnel de bureau à comprendre les différences culturelles constituent la principale entrave à une communication saine*.

À cela, ajoutent-ils, *les commentaires parfois abusifs de certains enseignants et le manque d'ouverture de certaines directions d'école constituent également des barrières*.

Au niveau communautaire

#### ***La mauvaise communication***

*Les organismes des communautés des minorités visibles ne sont pas assez outillés financièrement et professionnellement pour offrir des services adéquats de communication. Il n'y a pas de plan de communication qui permettrait une sensibilisation efficace*, résumant-ils. La mauvaise communication constitue donc selon eux, *le principal obstacle qui prive ceux-ci d'importantes informations sur le système d'éducation de l'Ontario*.

Au niveau familial

### ***Les charges des mères monoparentales***

Représentants plus de 80% des participants à l'étude, les mères ont souligné *les charges familiales et les difficultés reliées à leur situation de parent monoparental avec pour la plupart une famille nombreuse.*

### ***Les difficultés pour la garde d'enfants***

Ces mêmes mères ont déploré critiqué *le manque de services de garde au cours des rencontres des Conseils d'école ou d'autres comités.*

Au niveau individuel

### ***Le faible niveau du français***

*Le faible niveau du français* constitue pour 13% des répondants à la question, *la barrière qui freine leur participation comme parent.* Certains participants ont d'ailleurs ajouté que *cette barrière a également un impact sur le suivi des enfants à domicile.*

### ***Les difficultés en matière de transport.***

Un autre obstacle non moindre concerne le transport des parents aux lieux des rencontres. Selon eux, *la plupart des parents ne disposent pas de moyen privé de transport et trouvent difficile de prendre le transport public avec des enfants, parfois de très bas âge, pour aller aux rencontres.*

## **11.2. Les recommandations**

### **Recommandation un :**

Que les Conseils scolaires de langue française adoptent une stratégie proactive de rapprochement en renforçant la communication et la collaboration avec la communauté. Cette stratégie doit permettre aux parents de mieux comprendre les enjeux liés à leur participation et résoudre la question d'incompréhension qu'ont ces parents envers le système.

### **Recommandation deux :**

Que les Conseils scolaires de langue française adaptent les conditions et les heures des réunions pour accommoder les parents monoparentaux au prise avec des problèmes de gardiennage et ceux qui ont des conflits d'horaires afin d'accroître la participation.

### **Recommandation trois :**

Que les Conseils scolaires de langue française investissent plus d'efforts et posent des gestes concrets dans les dossiers d'embauche d'enseignants et/ou de personnel de bureau des membres des minorités visibles francophones en établissant des collaborations plus étroites avec les organismes ethnoculturels de placement.

**Recommandation quatre:**

Que les Conseils scolaires de langue française voient à la mise en place d'un programme d'éducation interculturelle pour enseignants et, en collaboration avec des partenaires communautaires d'un programme adapté d'accueil et d'appui aux nouveaux arrivants. L'Association des municipalités francophones de l'Ontario (AFMO) pourrait également être approchée à cet effet.

**Recommandation cinq :**

Que les organismes appropriés de la communauté voient au renforcement de la collaboration intra-communautaire et développent des outils de sensibilisation pour pallier le manque d'informations des parents.

**Recommandation six :**

Que les organismes appropriés de la communauté développent, en collaboration avec les institutions spécialisées, des outils d'actualisation linguistique en français (ALF), communication orale et écrite destinés aux parents ayant des connaissances limitées en français.

**11.3. Les pistes de mise en œuvre**

Pour amorcer la mise en œuvre des recommandations :

Les Conseils scolaires devront établir des partenariats avec des organismes ethnoculturels des domaines de l'éducation, du placement et d'accueil des immigrants. L'Association des municipalités francophones de l'Ontario (AFMO) pourrait également être approchée pour voir à la mise en œuvre de programme adapté d'accueil et d'appui aux nouveaux arrivants.

De ces partenariats émergeront des comités de coordination et de suivi.

Compte tenu de ce qui précède, les conseils doivent :

- être à l'affût des perceptions, des commentaires et des suggestions des parents;
- maintenir vivante la réflexion des parents sur ce que l'on veut pour les élèves;
- mettre en commun les préoccupations des parents et les partager avec les personnes concernées;
- communiquer leurs avis aux parents sur tout ce qui les concerne;
- soutenir les actions des organismes des parents qui militent pour un renforcement de la participation parentale.

Le Regroupement Ethnoculturel des Parents Francophones de l'Ontario (REPFO) devra engager trois actions principales au cours des 12 à 24 mois à venir :

Établir des liens étroits en vue de l'implantation des recommandations avec les organismes clés suivants:

- le Conseil des écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO);
- le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE)
- Parents Partenaires en Éducation
- le ministère de l'éducation de l'Ontario;
- le ministère du Multiculturalisme;
- Citoyenneté et Immigration Canada.

Mettre en œuvre un plan de communication intra-communautaire visant à rejoindre le plus grand nombre de personnes membres des communautés des minorités visibles.

Prévoir la tenue d'un colloque de sensibilisation sur le système d'éducation en Ontario qui permettrait au plus grand nombre de personnes visées de se rencontrer, de discuter et de mieux comprendre le fonctionnement du système. Ce colloque pourrait se solder par la mise en place d'un embryon d'une table de concertation des minorités visibles en éducation. Une table qui aura pour mission spécifique de faciliter et d'enrichir les relations entre les écoles et la communauté.

Parallèlement à ces actions, le REPFO devra aussi :

- discuter avec les institutions spécialisées concernant l'élaboration et la mise en œuvre.
- rendre publique la création de la table de concertation et diffuser l'annonce auprès des Conseils scolaires;
- inciter les milieux scolaires à tenir annuellement une journée pédagogique sur la diversité culturelle.
- voir à ce que chaque Conseil scolaire désigne une personne relais pour assurer la coordination entre les écoles et la communauté.

## Bibliographie

- CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (2001), « Les jeunes immigrants et des minorités visibles sur le marché du travail », Perception, vol. 25, no.2, automne, CCDS.
- Deslandes Rollande, professeure-chercheure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières) L'implication des parents à l'école 2004,
- [http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION\\_f.htm](http://atlas.city.ottawa.on.ca/mapping/atlas/2001Census/Immigration/IMMIGRATION_f.htm)
- <http://www.snuipp.fr/article1515.html>
- LA PARTICIPATION PARENTALE... OÙ EN SOMMES-NOUS? dans le cadre de la planification stratégique de la FCPQ, 5 octobre 2004
- MUJAWAMARIYA, Donatille (2000), « Ils ne peuvent pas enseigner dans nos écoles : le dilemme des étudiants-maîtres des minorités visibles nés au Canada », Reflets, vol. 6, n.2, automne.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (1999). Profil statistique : Les Francophones en Ontario. Gouvernement de l'Ontario.
- PICARD, Louise et Janine CHARLAND (1999), « Le profil démographique et les déterminants de la santé des francophones en Ontario », Reflets, vol.5, no.2, automne.
- STATISTIQUE CANADA (2001), Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives, produit n. 89-611-X1F
- VILLE D'OTTAWA (2003), Immigration, ethno-cultural diversity and language: 1996 and 2001 census data highlights, Strategic and Business Planning Division; Innovation, Development and Partnerships Branch, Ville d'Ottawa.